Toulouse : Aymen le séducteur tunisien organisait des mariages blancs

14/03/2015 à 20h35



Un Tunisien séduisait des femmes pour mieux les marier avec d'autres. Il a aussi imaginé de faux accidents du travail pour récupérer des indemnités. Les arnaques se sont soldées au tribunal.

Dans son blouson de cuir, Aymen admet tout : les aides aux séjours irréguliers, les mariages arrangés, les escroqueries… «Je le regrette» promet même cet homme de 29 ans, déjà condamné pour un mariage blanc dans l'Oise. À ses côtés, ses complices mais aussi victimes dont Anne-Sophie et Vanessa, amoureuses de ce Tunisien intelligent «qui n'a pas tardé à découvrir les failles de la législation française», s'agace le procureur Michel.

«Il m’a obligée à épouser son frère pour qu’il obtienne des papiers», explique Anne-Sophie. Vanessa, séduite sur internet, a convolé en juste noce avec un cousin jamais croisé. Ces dames décrivent obligation, violence même selon Anne-Sophie. Curieusement, Aymen parle presque d’amour quand ses «compagnes» trompées évoquent pressions, chantage affectif et finalement les mêmes désagréments. «Ces infractions ne sont pas violentes, ce qui est positif, estime le président Vergne. En revanche, moralement… Vous séduisez pour utiliser.»

Son frère, venu via ces «arrangements» étudie aujourd’hui la pharmacie. Son cousin, «un homme arrivé en France en 1978, régularisé en 1981 et qui a toujours bossé», tempère son avocate Me Orliac a épousé Vanessa avec qui il n’a jamais rien partagé d’autre… Il a aussi bénéficié d’une autre «faille» découverte par Aymen qui avait monté une entreprise. «Bazar d’orient», une coquille vide, lui a surtout permis, via de fausses déclarations d’accidents du travail d’escroquer trois caisses primaires d’assurance maladie. Elles réclament plus de 28 000 €. […]

Source

Merci à **Julien271**